

RÈGLEMENT DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **16 (1914)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

matiques dans l'antiquité et au moyen âge; de M. A. Voss, sur les rapports entre les Mathématiques et la culture moderne; de M. TIMERDING, sur la connaissance des Mathématiques et la compréhension; et de M. A. Voss, sur la théorie de la connaissance mathématique.

2 h. $\frac{1}{2}$. — Amphitéâtre Le Verrier. — *Deuxième séance des délégués.* Présidence de M. CASTELNUOVO. — Dans la séance de l'après-midi les membres de la Commission ont examiné les grandes lignes du programme de la Conférence internationale qui aura lieu à Munich en 1915, et dont l'objet principal sera la préparation théorique et pratique des professeurs de mathématiques des divers degrés de l'enseignement. Ensuite un premier échange de vues a eu lieu sur le plan des travaux qu'il conviendrait de présenter à la réunion de clôture qui aura lieu à Stockholm en 1916.

9 h. $\frac{1}{2}$. — Le soir une brillante réception a été offerte aux membres de la Conférence par S. A. le prince Bonaparte, membre de l'Institut. Un grand nombre de membres du corps diplomatique ainsi que de nombreux académiciens étaient présents. Tous les salons et la magnifique Bibliothèque du prince étaient ouverts aux invités auxquels S. A. a fait le plus cordial accueil.

RÈGLEMENT

DE LA

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Paris, 1-4 avril 1914.

ARTICLE PREMIER. — La Commission internationale de l'Enseignement mathématique se réunira à Paris, du 1^{er} au 4 avril 1914, en une conférence ayant principalement pour objet l'étude des deux questions suivantes :

A. *Les résultats obtenus dans l'introduction du Calcul différentiel et intégral dans les classes supérieures de l'enseignement moyen.*

B. *De la place et du rôle des mathématiques dans l'enseignement technique supérieur.*

Les séances auront lieu à la Sorbonne.

ART. II. Les travaux de la Conférence sont dirigés par le Comité central. L'organisation de la réunion est confiée à un comité restreint, comprenant le Secrétaire général de la Commission, agissant au nom du Comité central, et un représentant de la délégation française.

ART. III. Seront membres de la Conférence :

1) Les membres de la Commission et des Sous-commissions nationales qui auront envoyé leur adhésion au Secrétaire-général.

2) Les personnes inscrites auprès du Secrétariat par l'intermédiaire des membres de la Commission. Les adhésions sont reçues jusqu'au 1^{er} mars 1914 auprès du Secrétaire général, M. H. Fehr, 110, Florissant, Genève, Suisse. Les mathématiciens français peuvent s'adresser auprès de M. Ch. Bioche, délégué de la Commission, 56, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris VI^e.

Les membres de la Conférence recevront une *carte de participant* qui leur sera délivrée par les soins du Comité d'organisation.

ART. IV. — La Conférence comprend : une séance générale d'ouverture, deux séances des délégués et quatre séances de travail.

La séance inaugurale sera présidée par un représentant du Ministre de l'Instruction publique de France ; les autres séances seront présidées par des membres du Comité central.

La séance inaugurale est publique. Les séances des délégués sont réservées aux membres de la Commission et des Sous-commissions nationales, tandis que les séances de travail sont accessibles à tous les membres de la Conférence.

ART. V. — Les langues officielles sont l'allemand, l'anglais, le français et l'italien.

ART. VI. — Au début de la discussion, le président annoncera le temps qui peut être accordé à chaque orateur. Pendant le premier tour la parole sera accordée dans l'ordre alphabétique des pays à raison d'un orateur par délégation. Les noms des orateurs seront désignés dans la première séance des délégués.

Les membres de la Conférence qui auront pris la parole dans une séance devront remettre au secrétariat, avant la fin de la journée, un résumé de leur communication.

ART. VII. — Le compte rendu complet des séances sera publié par les soins de l'« *Enseignement Mathématique* », revue internationale, organe officiel de la Commission. Il sera distribué aux membres de la Conférence comme fascicule 3 des *Publications du Comité central*, 2^{me} série.

Les publications du Comité central étant destinées à une large diffusion, la reproduction et la traduction du compte rendu sont autorisées *sous la seule condition de l'indication de la source*.

SÉANCES DES DÉLÉGUÉS

Première séance des délégués ; mercredi 1^{er} avril 1914, à 4 h. ; Amphithéâtre Le Verrier. Présidence de M. CASTELNUOVO.

En ouvrant la séance, M. CASTELNUOVO exprime ses regrets que notre Président M. KLEIN soit empêché par la maladie de venir présider nos séances ; il excuse également M. D. E. SMITH, l'un des vice-présidents, retenu à New-York ; puis, au nom du Comité central, il souhaite la bienvenue aux différents délégués.